

Quatre-vingtième réunion du Comité permanent
23-25 mars 2021

Point 6 b) de l'ordre du jour
Exposé sur le Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection

Le douzième Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection, ayant eu lieu entre octobre et décembre 2020 en cinq sessions virtuelles, a porté sur les implications de la pandémie de la COVID-19 sur la protection et la résilience des personnes déplacées et apatrides ainsi que des communautés d'accueil. Plus de 1 500 personnes ont participé à ce Dialogue, représentant une gamme variée de parties prenantes, dont des États, des organisations intergouvernementales, des acteurs humanitaires et de développement, des réfugiés, des organisations non gouvernementales (ONG) et des universitaires. Les participants ont réfléchi sur les moyens de relever les défis pressants pour la protection et les solutions, rencontrés pendant la pandémie, en s'appuyant sur le régime international de protection des réfugiés, ainsi que sur les principes et arrangements prévus dans le Pacte mondial sur les réfugiés. Ils ont également mis en lumière les mesures que les États et d'autres acteurs ont pris pour répondre à la COVID-19, et qui pourront déterminer les contours de la protection internationale lors des pandémies futures.

Bon nombre d'États et d'autres acteurs ont mis au point des approches innovantes pour assurer la protection des personnes déplacées et apatrides, et faire face aux effets de la pandémie dans l'immédiat, à moyen et à plus long terme. Le Dialogue a identifié les pratiques prometteuses et souligné les leçons apprises de la réponse à la COVID-19, en vue de promouvoir la protection, la résilience et l'accès aux services pour les réfugiés, les déplacés internes, les apatrides et les communautés d'accueil.

Le Dialogue se déclinait en cinq sessions virtuelles :

1. Séance d'ouverture (21 octobre 2020)

Le format de la séance d'ouverture a été guidé par le principe d'une participation significative des réfugiés aux processus mondiaux, qui était l'un des principaux axes du premier Forum mondial sur les réfugiés en 2019 et des discussions subséquentes. Lors des discussions avec le Haut Commissaire, cinq réfugiés et un défenseur des objectifs de développement durable ont partagé les bonnes pratiques issues de leurs activités en première ligne de la lutte contre la pandémie et ont souligné la nécessité d'exploiter les talents et les connaissances des réfugiés et des apatrides en période de crise. En outre, les intervenants ont brièvement présenté quelques-uns des sujets devant être examinés plus en détail par la suite lors des sessions virtuelles.

2. Défis de protection et réponses à la COVID-19 par les personnes déplacées de force et apatrides et en faveur de celles-ci (4 novembre 2020)

Cette session a porté sur les principaux défis de protection rencontrés dans le contexte de la lutte contre la pandémie de la COVID-19. Elle a permis d'explorer les moyens efficaces de les relever, en particulier grâce aux efforts menés par les réfugiés et les déplacés internes. Le panel, ayant pour modérateur le coprésident du Conseil consultatif mondial du HCR pour les jeunes, comprenait cinq membres, dont un représentant d'un État partie à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, un représentant de la société civile, deux réfugiés et un déplacé interne. Les panélistes ont discuté des mesures concrètes pouvant être prises pour renforcer la protection et améliorer la jouissance des droits en situation de crise, en garantissant par exemple l'accès continu aux procédures d'asile et à la documentation. Ils ont aussi souligné les risques de protection liés à l'âge, au genre et à la diversité, exacerbés dans le contexte de la pandémie, comme en témoignent la montée des violences de genre, les perturbations au plan éducatif et l'augmentation du racisme et de la xénophobie.

3. Résilience et inclusion dans les approches d'urgence et à plus long terme en matière de santé, avec référence à la COVID-19 (18 novembre 2020)

L'Agenda 2030 pour le développement durable prévoit des objectifs ambitieux consistant à promouvoir le bien-être et la vie en bonne santé à tous les âges. Face à des défis pour satisfaire les besoins de soins de santé des populations sur leur territoire, dans le contexte de la pandémie, bon nombre d'États ont urgemment besoin d'une aide financière et technique. La session s'est ouverte par des discussions en groupe sur l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de santé et l'appui nécessaire à apporter pour renforcer ces systèmes du point de vue des autorités nationales et locales, des réfugiés et des acteurs du développement. Elle a été suivie d'un débat animé par le modérateur sur les bonnes pratiques, les leçons apprises, les défis liés à l'inclusion et à l'intégration des réfugiés et d'autres personnes déplacées dans les réponses et systèmes nationaux de santé COVID-19.

4. COVID-19 et changements climatiques – Que pouvons-nous en apprendre ? (2 décembre 2020)

Cette session a examiné les leçons apprises de la situation créée par la COVID-19, pouvant aider à faire face à l'urgence climatique. Les questions concernant la protection des personnes déplacées au-delà des frontières dans le contexte de catastrophes et des changements climatiques ont fait l'objet de débats. A été souligné, le fait que les réfugiés, les déplacés internes et les communautés d'accueil n'ont jusqu'ici reçu qu'un appui limité pour faire face à la crise climatique, alors qu'ils sont de plus en plus vulnérables à la détérioration des conditions climatiques. Les participants ont fait observer que la situation liée à la COVID-19 avait montré la nécessité d'apprendre des communautés affectées et de prendre des mesures urgentes, sur la base des preuves scientifiques, afin d'anticiper, et d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter. Les participants issus des communautés affectées ont partagé leurs expériences et ont fait des recommandations permettant de faire face à l'urgence climatique. Des chercheurs et praticiens s'intéressant au phénomène ont parlé des changements de politique nécessaires pour accélérer l'action climatique.

5. Session de clôture - Préparer la protection et les solutions dans l'avenir (9 décembre 2020)

La session de clôture a porté sur les moyens par lesquels la communauté internationale peut mieux assurer la protection et trouver des solutions en faveur des personnes déplacées et apatrides lors des crises mondiales futures. Les discussions se sont inspirées du Pacte mondial sur les réfugiés et des bonnes pratiques proposées ; des leçons apprises et des recommandations faites à l'issue des précédentes sessions virtuelles ; et des résultats des consultations annuelles de 2020 avec les ONG. La session s'est ouverte par un débat dynamique entre les États et d'autres acteurs qui ont fait des recommandations sur les questions de protection, d'inclusion et de préparation pour l'action climatique. Puis, a suivi une courte vidéo présentant les jeunes lauréats de l'édition de 2020 de [Model United Nations Refugee Challenge](#) et leurs recommandations pour répondre à la pandémie. La session s'est achevée par une conversation animée par le modérateur entre le Haut Commissaire, le Commissaire européen pour les partenariats internationaux et l'Envoyé du Secrétaire général des Nations Unies pour les jeunes. Ils ont réfléchi sur les principaux thèmes du Dialogue et sur la manière dont la communauté internationale peut se préparer à l'avenir pour assurer la protection des personnes déplacées et apatrides et trouver des solutions en leur faveur.

Principales recommandations

Le Haut Commissaire a parlé de quelques-unes des principales recommandations du Dialogue, à savoir :

- Assurer l'accès à l'asile en protégeant la santé publique ;
- Adapter les processus d'asile et de détermination de l'apatridie, notamment pour délivrer des documents ;
- Suivre et promouvoir des réponses nationales inclusives, concernant notamment les campagnes de vaccination afin d'éviter de faire des laissés-pour-compte ;
- Veiller à ce que les systèmes nationaux de santé dans les pays d'accueil bénéficient de façon équitable d'un appui financier et technique adéquat pour promouvoir l'inclusion des réfugiés, surtout dans les communautés les plus vulnérables ;
- Encourager les partenaires, comme les acteurs du secteur privé et les mécanismes nationaux de coordination du Fonds mondial, à renforcer leur engagement avec les acteurs humanitaires et les réfugiés qui sont les mieux placés pour déterminer les besoins de leurs communautés ;
- Maintenir les efforts d'inclusion pour accroître la responsabilisation et l'autonomie des réfugiés, grâce à l'accès à l'éducation et à l'emploi ;
- Renforcer la collaboration avec les organisations dirigées par des réfugiés, notamment en dégagant des espaces pour l'engagement, le renforcement des capacités, des orientations et de l'appui, et garantir la participation des réfugiés aux discussions ;
- Prévenir la propagation des fausses nouvelles et renforcer les structures communautaires pour une communication plus efficace avec les réfugiés et d'autres communautés déplacées ;
- Adapter les outils existants pour protéger les personnes vulnérables de l'exclusion et des inégalités croissantes ;
- Prendre des mesures urgentes pour se préparer et répondre à l'urgence climatique, notamment en diminuant les déplacements et, si possible, en empêchant qu'ils aient lieu ; en formant et en éduquant les communautés affectées pour leur permettre de protéger, de préserver et de réhabiliter leur environnement ; engager des femmes comme leaders dans l'action climatique et adopter une approche de transformation tenant compte du genre.

Le document final, les résumés des sessions virtuelles et d'autres informations sont disponibles [en anglais] sur le site Internet du Dialogue [ici](#).